

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 — — 13 —
Trois mois, — . . . 5 — 25 — 7 — 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 14 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
2 — 21 — — soir, Omnibus.
4 — 13 — — Express.
7 — 13 — — Omnibus.
Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 56 — — Omnibus-Mixte.
5 — 52 — — soir, Omnibus.
9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAYAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Les préliminaires de paix sont signés, l'armistice est conclu : telles sont les grandes nouvelles qui sont arrivées samedi d'Allemagne. C'est le 26, au moment où toutes les informations représentaient la situation comme se tendant de nouveau, que les plénipotentiaires prussiens et autrichiens réunis à Nikolsbourg, au quartier-général du roi Guillaume, ont apposé leurs signatures à ces actes décisifs. On remarque quelques différences de détail entre la dépêche de Nikolsbourg et l'avis publié à la Bourse : d'après la première, l'armistice aurait été conclu sans terme fixe, avec faculté de dénonciation ; d'après le second, il aurait été convenu pour un délai de quatre semaines. L'avis ministériel dont nous parlons ajoute encore, que M. von der Pfordten, dont la mission avait, disait-on, échoué, aurait accédé à l'armistice au nom de la Bavière et des autres Etats du Midi.

Les nouvelles ne sont pas moins pacifiques du côté de l'Italie, dont les négociations se poursuivaient parallèlement avec celles de la Prusse. On mande de Florence, qu'au dire du journal *l'Italie*, qui puise, comme on sait, à très-bonne source, les pourparlers engagés au quartier-général auraient abouti à un résultat favorable à la dignité et aux intérêts du royaume italien. Le gouvernement français aurait reconnu le droit des populations vénitiennes de disposer elles-mêmes de leur sort (on se souvient qu'il y a quelque temps, on disait que le cabinet des Tuileries avait pris l'initiative de cette proposition). La question

du Tyrol italien aurait été admise par l'Autriche, et il y serait donné une solution satisfaisante.

On lit dans le *Constitutionnel* :

« D'après nos nouvelles d'Allemagne, les bases d'arrangement convenus à Nikolsbourg seraient à peu près les suivantes : L'intégrité territoriale de l'empire d'Autriche est maintenue, sauf ce qui regarde la Vénétie. L'intégrité territoriale du royaume de Saxe est également stipulée. L'Autriche accepte la formation, dans l'Allemagne du Nord, d'une confédération placée sous la direction exclusive de la Prusse. Les Etats de l'Allemagne méridionale conserveront leur existence internationale indépendante, et sont libres de se grouper comme ils l'entendent. Une indemnité de guerre de vingt millions d'écus (75 millions de francs) est payée par l'Autriche à la Prusse.

« Ces conditions sont équitables, si l'on tient compte de la situation créée par la guerre. L'intégrité territoriale conservée à l'Autriche, malgré l'issue désastreuse de la lutte, est une stipulation, importante à laquelle doivent applaudir tous les esprits éclairés et prudents, qui regardent comme un intérêt de premier ordre le maintien d'une grande puissance pondératrice au centre de l'Europe. Nous croyons savoir que M. Benedetti, ambassadeur de France, présent à Nikolsbourg, a eu l'ordre d'insister également pour la conservation intégrale du royaume de Saxe, qui est devenue l'une des clauses des préliminaires.

« La reconnaissance exclusive de l'hégémonie prussienne dans l'Allemagne du Nord, qui

est le terrain naturel de l'influence revendiquée par le cabinet de Berlin, était le but direct de la guerre ; elle devait donc figurer au premier rang parmi les stipulations de la paix. Mais les Etats au Sud du Mein, situés en dehors de l'orbite de la Prusse, échappent à l'action immédiate de cette puissance, et les préliminaires tiennent sagement compte des données géographiques, politiques et sociales, qui appellent ces Etats à une existence internationale indépendante.

« La question des indemnités de guerre a dû être l'une des principales difficultés de la négociation. On nous assure que les demandes de la Prusse étaient primitivement beaucoup plus fortes. Réduites, sur les observations du représentant de la France, à vingt millions d'écus, elles ne dépassent pas les limites autorisées par les précédents en pareil cas.

« Un dernier point sur lequel ont porté avec succès les efforts du gouvernement français a été de faire comprendre dans l'armistice les Etats de l'Allemagne méridionale, qui étaient restés exclus, on le sait, de la suspension d'hostilités d'abord conclue entre la Prusse et l'Autriche. Ces Etats, dont les intérêts, tels que la guerre a pu les modifier, doivent faire l'objet de négociations ultérieures, demeurent, dès à présent, à l'abri des violences et des maux qu'eût entraînés pour leurs populations la continuation de la guerre.

« On le voit, la situation de l'Allemagne, si compromise dans le terrible conflit dont nous venons d'être témoins, s'éclaircit aujourd'hui, et des solutions se préparent à tant de difficultés qui paraissaient insurmontables. Le sang ne coule plus ; la raison des hommes

d'Etat et la prudence des cabinets retrouvent leur empire légitime ; les populations reprennent confiance et les intérêts se rassurent. L'hommage de la reconnaissance publique s'élève vers le chef puissant et respecté de la France, qui n'étant point engagé dans la lutte et ne recherchant aucun avantage personnel, n'est intervenu, avec l'autorité que tous lui reconnaissent, qu'afin de hâter le terme de la conflagration qui, en si peu de jours, a fait tant de victimes. Il a su modérer les prétentions contraires, proposer des bases acceptables d'arrangement, et rendre ainsi à l'Europe, avec le rétablissement de la paix, tous les bienfaits de l'ordre, du travail et de la civilisation. »

Le *Temps* accompagne cet article des réflexions suivantes :

Le *Constitutionnel* constate, à deux reprises, que les bons offices de la France ont été absolument désintéressés, et que l'Empereur n'a recherché aucun avantage personnel. Il n'en pouvait être autrement, dès que nous étions puissance médiatrice ; mais il tombe sous le sens que l'agrandissement de la Prusse, qui était, ainsi que le dit le *Constitutionnel*, le but direct de la guerre, impose désormais à la France une attitude plus vigilante encore que pendant les hostilités. Le rapport des forces n'est évidemment plus ce qu'il était auparavant ; sans compter que l'état des esprits en Allemagne, et l'exemple de ce qui est advenu du traité de Zurich, affaiblissent forcément l'autorité des préliminaires de Nikolsbourg, notamment en ce qui touche l'intégrité territoriale de l'Autriche et l'autonomie des Etats

FRUSTRATION.

15

L'HOMME AU CHIEN MUET

Par M. Prosper Vialon.

PREMIER VOLUME.

(Suite.)

Parti de chez lui avant le jour, Déséchaud était arrivé chez le gentilhomme sans avoir été vu dans les villages qu'il avait traversés. Ses affaires faites, avec Du Taillis, au lieu de revenir par ces mêmes villages il avait tiré vers Treffieux.

Ayant évité le château en prenant par les bas fonds, l'artisan put gagner sans rencontre le domaine qui commande la vallée ; métairie vers laquelle s'était dirigé, la veille, le mystérieux habitant des ruines.

A partir de ce domaine, le meunier, son panier sous le bras, se tint résolument dans les chemins ; de sorte que sur sa route, il laissa la persuasion qu'il revenait du château, où, par suite du bon accord, il avait apporté un présent au maître de Treffieux. Déséchaud une fois de plus avait dissimulé sa dé-

faite ; mais, rentré chez lui, l'ex-prétendu de Jeanne n'en fut pas moins tourmenté... Est-ce bien tourmenté qu'il faut dire ? Le mot est faible, à cause de la position réelle de l'artisan.

La position de ce jeune homme était tout exceptionnelle dans le pays. A son moulin, bien qu'il mangeât avec son valet et sa servante, Pierre était aussi souverain que pouvait l'être dans son château le maître de Treffieux.

Cette toute-puissance venait de sa fortune, quelque peu augmentée chaque année, et plus encore de l'influence que lui donnait, dans les familles, sa qualité de garçon.

Toute jeune fille à marier, si elle était riche, songeait à Pierre Déséchaud ; toute jeune fille pauvre, si elle était belle, espérait l'attirer ; et toute jeune femme, en le voyant passer sur un bon cheval qu'il menait grand train, pensait, longtemps après son bonjour amical et joyeux, aux écus et au meunier du Moulin-Pierre.

De toutes ces prévenances qui l'entouraient, de toutes ces agaceries qui lui étaient faites, de toutes les propositions de mariage qu'il n'avait écoutées que pour en rire, il était résulté, chez l'artisan, une idée de lui-même un peu trop élevée.

En fait de mariage, pour lui, il croyait tout possible ; et s'il n'avait pas songé à la fille d'un bourgeois, c'est que, dans ses idées, la fille d'un bourgeois amènerait chez lui trop de dépenses.

Il est aisé de comprendre, après cet exposé, ce qu'avait eu de blessant, pour ce garçon, le refus brutal et méprisant de la fille du régisseur de Treffieux... quand le meunier croyait faire une concession pour Jeanne.

Il se sentait démonétisé par cette violente expulsion.

Et puis, disons-le vite, afin d'attirer sur le meunier quelque pitié, en dehors de cette blessure d'amour-propre, Pierre avait à souffrir d'une autre blessure, celle-là plus cuisante : Déséchaud aimait Jeanne...

Il l'aimait comme aime un despote, pour la première fois subjugué, alors que toute cette puissance, dont il a encore le souvenir, ne peut arracher ni un sourire, ni une larme à cette souveraineté qui le brise.

Il l'aimait. C'est-à-dire que pour entendre sa voix il eût arrêté le tic-tac de son moulin, et qu'il eût vendu le Moulin-Pierre pour demeurer avec elle à Treffieux.

Aucune souffrance n'était épargnée au jeune homme.

Derrière les portes closes de l'antique manoir, il voyait, par la pensée, cet uniforme étrange frapper à chaque instant les regards de la jeune fille.

Et le conte !...

Pierre cherchait en vain à ne pas se souvenir de l'arrivée du maître de Treffieux. Cette scène de nuit apparaissait même dans son sommeil... ces chevaux qui piaffaient, ce groupe vers la grille... Michel, cette grande autorité qui tremblait... et l'officier, calme et souriant, la main de Jeanne dans sa main...

Déséchaud savait bien que la jeune fille ne l'avait jamais regardé comme elle regardait alors son maître... il comprenait aussi qu'à ce moment Jeanne était embellie...

Par quoi ?...

Quand le meunier arrivait à cette interrogation suprême, le feu lui montait au visage, au souvenir que lui, Déséchaud, propriétaire du Moulin-Pierre, s'était inutilement humilié devant cet homme pour être autorisé à revenir au château...

— Il est inutile que vous reveniez, ce qui a été dit reste dit.

allemands du Sud. Il y a là des éventualités proches ou lointaines que le plus simple bon sens commande d'envisager dès à présent.

A Francfort, c'est vainement que les chauds partisans que M. de Bismark a su se faire parmi nous s'étaient flattés de voir adoucir les inqualifiables mesures prises contre cette malheureuse cité. Le gouvernement prussien a consenti à une réduction, en ce sens qu'il veut bien considérer les six millions de florins déjà payés comme un à-compte sur les vingt-cinq millions; mais autrement il est intraitable, et l'esprit prussien est aussi implacable qu'inventif dans ses moyens d'exécution.

L'emploi des garnisaires ne suffisant pas à vaincre la résistance passive des Francfortois, on vient d'imaginer autre chose de beaucoup plus raffiné. Ce n'est ni le bombardement ni le pillage, c'est une sorte de guillotine sèche. S'il faut en croire les dépêches, hélas! très-concordantes de Heidelberg et de Mannheim, un ultimatum de M. de Bismark aurait été communiqué à la chambre de commerce de Francfort, déclarant que, si la contribution de 19 millions de florins n'était pas immédiatement payée, la ville serait, à partir du 27 (c'était vendredi), mise au régime de l'isolement absolu, compliqué d'une menace de famine. Toute communication télégraphique et postale serait interceptée avec le dehors; toutes les boutiques de denrées alimentaires seraient fermées; on interdirait tout apport des villages voisins; on ne laisserait entrer ni sortir personne. La bourse ou la vie! tel est le dernier mot de M. de Bismark. Et dire que de semblables faits se passent dans un siècle qui se vante hautement de sa douceur et de ses lumières, que ces barbaries seront approuvées, peut-être même trouvées insuffisantes à Berlin, dans la capitale intellectuelle de l'Allemagne, et que ni les protestations de l'opinion publique, ni les représentations amicales des gouvernements neutres ne peuvent rien contre ces abus de la force brutale!

Le *Moniteur prussien* indique les motifs suivants comme justifiant la contribution de guerre de 25 millions de florins, imposée à la ville de Francfort: hostilité systématique du gouvernement francfortois contre la Prusse; tolérance accordée aux insultes dirigées contre S. M. le roi de Prusse; violation des traités; dommages subis par les propriétés prussiennes; enfin, participation à la guerre que la coalition autrichienne a suscitée contre la Prusse.

On écrit de Berlin, 27 juillet.

Une députation composée de M. de Rothschild et de trois sénateurs est arrivée hier de Francfort. Elle a été reçue par M. Von der Heydt, ministre des finances, et par M. le comte d'Eulenburg, ministre de l'intérieur.

Ces mots de Jeanne le frappaient dans sa honte... Et l'orgueil blessé, et la honte écrasante, ne pouvaient le déchaîner...

Le jour de la vente des Gouttes, quelques heures après son retour simulé de Treffieux, Pierre était dans son moulin; son valet l'aborda avec amitié.

— Pierre, êtes-vous malade? demanda-t-il.

— Non, répondit Déséchaud.

— Allez-vous retourner au château?

— Fais ta besogne et ne t'occupe pas de la mienne, répliqua durement le meunier...

— Mes chevaux sont chargés.

— C'est bon, va rendre les fourrées.

Quelques instants plus tard sa servante rôdait autour de lui.

— Pierre, avez-vous du chagrin? risqua-t-elle.

— Non, répliqua l'artisan.

— Retournez-vous ce soir chez votre prétendue?

Déséchaud pâlit.

— Va garder tes vaches, répondit-il d'une voix étranglée; je garderai la maison.

Il resta seul, les deux coudes appuyés sur ses genoux, son menton appuyé sur ses mains... l'œil fixé sur le pont de bois qu'il traversait pour aller à Treffieux... son esprit allourdi parcourait avec lenteur

Elle a eu une longue conférence avec M. de Werther et M. de Savigny.

Le *Journal de Francfort* publie l'avis suivant:

La ville de Francfort ayant refusé de payer la contribution de guerre qui lui a été imposée, les membres des corporations urbaines seront tenus, comme première voie d'exécution, de loger un grand nombre de militaires, dont la répartition sur ceux qui seront frappés de cette mesure sera faite d'après les propositions de la commission des logements militaires.

Francfort-sur-Mein, le 24 juillet 1866.

Le commandant DE RÖDER, général-major prussien.

A trois heures du soir, dimanche, le journal le *Temps* a reçu la dépêche suivante, datée de Heidelberg, 29 juillet:

Le sénateur Muller, de Francfort, est appelé au quartier-général prussien par un télégramme du roi.

Toutes les mesures d'exécution sont suspendues.

Un combat acharné a été livré à Wurtzbourg entre les Bavaoises et les Prussiens; les envahisseurs avaient été repoussés avec perte de 16 canons, après avoir bombardé la ville. La Bavière et les autres Etats du Midi ayant accédé à l'armistice, il faut espérer que cet engagement aura été le dernier de cette courte, mais si sanglante guerre.

On mande de Vienne, le 27 (officiel):

« Les bases préliminaires de la paix et l'armistice ont été signés hier à Nikolsbourg. L'Autriche sort de l'Allemagne, qui est à réorganiser. Elle reconnaît toutes les dispositions que la Prusse prendra dans l'Allemagne du Nord, y compris les changements territoriaux. Elle cède sa part de souveraineté dans le Schleswig-Holstein, et paie une partie des frais de guerre. »

On mande de Nikolsbourg, le 27:

« La réponse italienne était attendue le 28 au soir, ce qui n'a pas empêché la Prusse et l'Autriche de signer l'armistice et les bases préliminaires de la paix. »

Le *Moniteur prussien* se croit obligé de déclarer que la partie de la presse prussienne qui insiste pour que la Prusse étende aux pays de l'Allemagne méridionale les arrangements fédéraux qu'elle se propose de prendre avec ses alliés du Nord, exerce une influence fâcheuse sur les négociations de paix et peut les compromettre gravement.

« Il faut, dit le journal officiel, que la Prusse s'efforce d'abord d'assurer pour toujours son unité territoriale, acquise au prix du sang de ses enfants et par d'immenses sacrifices dans

le Nord et le Centre de l'Allemagne, et d'arriver ainsi au but que nos pères n'ont pu atteindre en 1815, après les grandes guerres de délivrance. Il s'agira ensuite de fonder avec nos alliés un Etat fédéral dans le Nord et le Centre de l'Allemagne. Le règlement des rapports avec les Etats situés au sud du Mein, avec lesquels la Prusse se trouve en guerre, peut sans danger être réservé à des temps postérieurs. »

La *Gazette de Vienne* du 20 juillet, publie une notification qui, en vue de la sécurité de l'armée et du maintien de la tranquillité et de l'ordre publics, suspend dans la Basse-Autriche les lois concernant la liberté personnelle et la garantie du domicile.

Des tribunaux militaires seront établis. La *Gazette* déclare que le gouvernement impérial doit à la population de la Basse-Autriche, et de Vienne en particulier, le témoignage que ce n'est pas son attitude qui a occasionné cette mesure exceptionnelle. Cette population a donné, dans les derniers événements, de nouvelles preuves de son esprit patriotique et de sa fidélité à la maison impériale. Le gouvernement a placé et place une entière confiance dans la loyauté de ses sentiments. La mesure prise est motivée par la réunion de nombreux éléments étrangers. Le gouvernement impérial compte sur le plus loyal appui des populations de la Basse-Autriche et de Vienne.

On a reçu de Bucharest la dépêche suivante, du 26 juillet:

Le ministère vient de donner sa démission. Le prince Jean Ghika est chargé de la présidence du conseil et de la formation du nouveau cabinet.

On lit dans la *Presse*:

« L'Italie ayant refusé de recevoir la Vénétie des mains de la France, et l'Autriche refusant de revenir sur la cession qu'elle a faite de ce territoire à Napoléon III, il paraît que pour sortir de cette difficulté inextricable, on aurait résolu de laisser aux habitants de la Vénétie la disposition de leur sort. Ils seraient consultés par la voie du suffrage universel.

« Il en pourrait résulter un dénoûment fort imprévu. On assure, en effet, qu'à Venise il s'est déjà formé un parti considérable qui repousse l'annexion à l'Italie, et demande le rétablissement de l'ancienne république vénitienne.

« Des dispositions analogues se sont manifestées dans quelques-unes des provinces de terre-ferme. C'est la connaissance de ces faits qui a déterminé un brusque revirement dans la résolution du gouvernement italien.

« On devait d'abord s'en tenir à une promenade militaire dans la Vénétie; on s'est décidé tout-à-coup à y expédier une nuée de commissaires civils, chargés d'organiser l'en-

thousiasme et de préparer des annexions par les moyens qui ont si bien réussi dans le royaume de Naples. »

Pour les articles non signés: P. Goder.

Nouvelles Diverses.

S. A. I. le prince Napoléon ne rentrera pas en France aussitôt qu'on le croyait.

S. A. la princesse Clotilde, en ce moment en villégiature au château de Meudon, partira très-prochainement avec ses enfants pour Ferrare, où elle va rejoindre son mari et le roi Victor-Emmanuel, son père.

— L'agence Havas-Bullier publie la dépêche suivante, de Toulon, 28 juillet, 1 h. après midi:

L'escadre cuirassée, à la suite d'une dépêche imprévue, a appareillé immédiatement. On ignore sa destination.

— La communication télégraphique entre les deux continents a été annoncée par la dépêche suivante, adressée par M. Gooch à M. Glass, directeur de la Compagnie transatlantique:

« Le bout du câble vient d'être déposé à terre, et c'est, Dieu merci, un câble parfait qui complète la communication entre l'Angleterre et le continent américain. Je ne peux pas exprimer combien j'ai été touché du zèle infatigable et de la gaieté sérieuse, si cela peut se dire, avec laquelle chacun à bord a fait son devoir, depuis le plus humble jusqu'au plus élevé en fonctions. La tâche était cependant souvent pénible et difficile. Leur énergie, leurs soins, qui ne se sont jamais relâchés ni jour ni nuit pendant les quinze jours qu'a nécessités l'opération ne peuvent être mieux appréciés que par moi qui en ai été témoin. Tous ont fait leur devoir et se joignent à moi pour féliciter cordialement nos amis d'Angleterre qui ont chacun, dans la limite de leurs moyens, concouru à l'accomplissement de ce grand œuvre. »

Des communications ont été échangées pendant toute la journée de vendredi, et à la nuit ont commencé les épreuves destinées à vérifier la solidité et l'isolement. On suppose que le service pourra être ouvert demain lundi au public.

Quant au tarif, il ne sera pas jusqu'à nouvel ordre à la portée des petites bourses. Bien qu'il n'ait pas encore été fixé, on croit qu'il sera provisoirement de 20 liv. st. (500 francs) pour la dépêche simple de vingt mots au plus, et de une livre (25 fr.) par chaque mot en sus.

— Nous lisons dans la *France*:

Ainsi que nous le prévoyions, le succès de la pose du câble transatlantique est complet. Nous avons ce matin sous les yeux un télégramme de Terre-Neuve, en date d'hier au

les dernières semaines qui venaient de s'écouler.

Partout et toujours Jeanne, dédaigneuse pour lui et belle pour son maître.

— Nom d'un chien, que j'endure de mal! murmura-t-il.

Déséchaud se leva brusquement, la clochette du moulin l'appelait.

Il versa du grain sur les meules, alla à la cuisine, et revint bientôt apportant un pichet plein de vin. Après quelques libations, le meunier, se sentant raffermi, descendit les marches de sa maison.

Une jeune femme traversait le pont, venant de son côté.

Pierre se redressa; les deux mains dans ses poches, battant sur le sol la mesure avec son pied, il se mit à siffler une bourrée du pays.

— Vous vous croyez donc déjà à la noce? lui dit, en se faisant gracieuse, la métayère.

— Un jour ou l'autre il faudra bien y aller, répondit, d'un air tout-à-fait dégagé, Déséchaud.

— Chez nous on vous croyait aux Gouttes.

Le meunier hésita, se croyant deviné dans sa supercherie touchant Treffieux.

— Aux Gouttes? risqua-t-il.

La jeune montagnarde parut surprise.

— Ignorez-vous la vente de ce bien? demanda-t-elle.

— J'ai entendu dire, à Treffieux, que les marchands de biens étaient chez M. Du Taillis, répliqua l'artisan qui, sous le poids de son mensonge, fut quelque peu embarrassé.

— Vous n'avez pas entendu dire autre chose? fit la métayère étonnée.

— Pas que je sache.

— Ah! répliqua la paysanne, on s'y cache donc de vous?

Le meunier se sentit rougir sans qu'il eût pu dire pourquoi il rougissait. Peut-être avait-il remarqué quelque ironie dans le regard perçant de la jeune femme.

— Depuis ce matin, je suis à mon moulin, répondit Déséchaud; il n'est donc pas étonnant que j'ignore ce qui se passe à Treffieux.

— Mais avant ce matin... avant d'y revenir, vous étiez à quelque endroit?... Allons, ne mentez pas, Bartamier vous a vu chez le bourgeois des Gouttes.

Quoique vivement contrarié, le meunier voulut essayer de se reprendre.

— Bartamier n'a pas menti, répliqua-t-il, j'ai passé par les Gouttes pour aller à Treffieux.

— Et chez M. le comte vous n'avez rien appris? Pierre sentit en lui une vague terreur.

— Un malheur serait-il arrivé au Château? demanda-t-il.

— Non, répondit la montagnarde; ne vous impatientez pas, Pierre, dit-elle finement; voici l'ancien bourgeois des Gouttes... lui, mieux que moi, pourra vous renseigner.

Du Taillis, en effet, s'engageait sur le pont; il avançait vers le meunier d'un pas robuste, tandis que la jeune femme s'éloignait du moulin en chantant la bourrée de Pierre Déséchaud.

Le visage altéré du baron n'était pas de bon augure.

— Es-tu seul au moulin? demanda Du Taillis.

— Je suis seul, et vous, êtes-vous seul?

— Oui.

— Vous n'avez pas avec vous une mauvaise nouvelle?

— Oui et non, répondit le gentilhomme.

— Voulez-vous rester là, ou aller au moulin?

— Entrons; j'ai à te parler longuement.

Déséchaud, qui connaissait les goûts du gentilhomme, dressa lestement à la cuisine un couvert; ayant mis sur la table un morceau de lard froid, un

